

LE HOCKEY VOUS DIT MERCI

Guide détaillé



La Fédération, les Ligues Régionales, les Comités Départementaux et les Clubs de hockey français souhaitent remercier les acteurs mobilisés dans la lutte face au COVID-19.

Dans ce cadre, la Fédération Française de Hockey a imaginé un dispositif pour permettre à ces acteurs de découvrir le Hockey : le Hockey vous dit Merci.

L'objectif est d'attirer de nouveaux publics de la première ligne du COVID-19 vers nos clubs en proposant un tarif réduit de la licence Loisir spécialement pour ce public (part fédérale et régionale offertes). Nous encourageons nos clubs à faire également un geste sur la cotisation club pour réduire encore plus le coût de cette licence pour ce nouveau public.

En tant que club, voici le cadre à respecter pour faire partie du dispositif « Le Hockey vous dit Merci » :

1. Organiser un ou plusieurs événements de découverte du Hockey :
<https://form.dragnsurvey.com/survey/r/cbddd53e>
2. Récupérer auprès des nouveaux licenciés les documents suivants :
 - Fiche formulaire d'inscription « Le Hockey vous dit Merci » à télécharger sur le site internet de la FFH : <https://www.ffhockey.org/le-hockey-vous-dit-merci.html>
 - Une attestation d'employeur prouvant que la personne est bien actrice de la lutte face au COVID-19. Cette attestation ne devra être conservée ni par la FFH, ni par le club la saison suivante.
 - Une copie du livret de famille pour les enfants des acteurs de la lutte face au COVID-19 (catégorie -19 ans et inférieures).
3. Saisir la licence sur l'Intranet Fédéral

La saisie de la licence Loisir « Le Hockey vous dit Merci » est identique à la saisie d'une licence classique. L'unique différence se fait lors du choix de licence (Loisir) et de la mention de licence (Le Hockey Vous dit Merci). Cette mention n'apparaîtra que pour les personnes souscrivant une licence auprès de la FFH pour la première fois.

Dès lors, vous serez demandés les documents justificatifs évoqués au point 2.